

BASSE VALLÉE DU VAR

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATIONS

Modification n°2

Secteur du vallon de Bellet

Commune de NICE

Zonage réglementaire 4/6A

Le Préfet des Alpes-Maritimes

GAB 4352

Bernard GONZALEZ

ECHELLE : 1/5000

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°2 DU PPRI : 10 AOÛT 2020

MISE A DISPOSITION AU PUBLIC DU : 21 SEPTEMBRE 2020 AU 23 OCTOBRE 2020

ARRÊTÉ D'APPROBATION DE LA MODIFICATION N°2 DU PPR : 02 DEC. 2020

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

SERVICE DÉPLACEMENTS – RISQUES – SÉCURITÉ

 emprise impacté
par les travaux

zonage PPRI

 R3

 R1

 R2

 B1

 B2

 B3

 B4

 B5

 B6

 NR

 bâtis du cadastre

 parcelles

